PLAN INFO

Bulletin Municipal de PLAN (N°31) Janvier 2026

2025

- Mandrinades
- Concert pour la Saint Patrick
- Réhabilitation énergétique des logements communaux
- Projets d'école
- ...

EDITORIAL

Dans ce numéro :

L'école	3
Nature et environnement	10
Elections municipales	14
Les finances	16
Les travaux	19
Les manifestations	23
Patrimoine	32
Informations diverses	36
Etat civil	39
Numéros utiles	40

Chères habitantes, chers habitants,

Dans un monde où les repères vacillent, l'année écoulée ne déroge pas à la règle et nous rappelle combien la stabilité internationale demeure fragile. Cela est d'autant plus vrai que certaines alliances historiques montrent leurs limites, laissant parfois s'installer la loi du plus fort. Dans ce contexte, est-ce que les Européens sauront s'éloigner des mouvements populistes qui prônent l'isolement et le repli sur soi ou bien y aura-t-il un sursaut face au désordre ambiant et l'envie de s'unir pour faire face aux défis géopolitiques et économiques auxquels nous sommes confrontés ?

Sur le papier, la réponse semble assez évidente mais les débats autour du Mercosur illustrent bien les tensions actuelles. Que penser de tout cela ? Certes, le libre-échange est une chance mais à condition que les règles soient les mêmes pour tous. Plus que jamais, consommer local, raisonné ou biologique apparaît comme une nécessité, autant pour soutenir nos producteurs que pour préserver notre souveraineté alimentaire et notre environnement.

Au niveau local, nous gardons le cap fixé en début de mandat : poursuivre le développement de la commune et préparer l'avenir. À travers ce nouveau numéro de *Plan Info*, vous en découvrirez ainsi quelques exemples, parmi lesquels :

L'école, cœur battant de notre village, a une nouvelle fois été le théâtre de projets ambitieux : participation à des concours, sorties pédagogiques, découvertes culturelles et environnementales… Les enfants ont montré une curiosité et une énergie qui nous rappellent combien l'éducation est un pilier essentiel de notre vie collective.

Sur le plan environnemental, la commune poursuit ses efforts : rénovation énergétique des appartements communaux, lutte contre l'ambroisie, mise en place du compostage collectif… Autant d'actions concrètes qui répondent à des obligations légales mais surtout à notre volonté commune de préserver notre cadre de vie et maîtriser notre empreinte écologique.

L'année a également été marquée par de nombreux moments de convivialité portés par les associations ou la commune. Ces instants, parfois simples mais toujours précieux, renforcent les liens qui nous unissent et rappellent que Plan reste un village où l'on se connaît et où l'on partage.

2026 sera une année importante, notamment avec les élections municipales. Pour respecter la période de réserve électorale, aucun des projets envisagés pour l'année à venir ne sera abordé dans ce bulletin.

Pour conclure, je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui contribuent, chaque jour, à la vitalité de Plan. Ensemble, continuons à faire de notre village un lieu où il fait bon vivre, grandir et vieillir.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2026.

Patrick CUGNIET

Maire de la commune de PLAN

L'ECOLE

Les effectifs et leur répartition

La rentrée scolaire du 1er septembre 2025 s'est tenue sous un ciel gris et pluvieux. Malgré cette météo peu clémente, cartables sur le dos et sourires aux lèvres, les écoliers ont été accueillis par les deux enseignantes prêtes à les accompagner tout au long de l'année.

Pour cette nouvelle rentrée scolaire 2025/2026, les écoles de notre RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) ont accueilli **78 élèves** dont la répartition est la suivante :

- **Saint Paul d'Izeaux : 21 élèves** (7 PS, 9 MS et 5 GS)
- **La Forteresse : 19 élèves** (6 GS, 13 CP)
- **Plan : 38 élèves** (5 CE1, 15 CE2, 8 CM1 et 10 CM2)

L'équipe éducative

Peu de changements ont été opérés dans l'équipe enseignante pour cette année 2025-2026 :

♦ **Saint Paul d'Izeaux :** Enseignante Mme SIEFFERT Véronique, ATSEM Mme MARTIN Alexandra et AESH Mme ANSELME Nathalie.

♦ **La Forteresse :** Enseignante Mme HENNO Cynthia à 75 % (temps partiel complété par Mme PAING Maria le jeudi), ATSEM Mme LEININGER Shirley et Service civique : Mme DUC Doriane (à temps complet)

♦ **Plan :**

◊ **Classe des CE :** Enseignante Mme GELAS Marlène,

◊ **Classe des CM :** Enseignante Mme BERNAL Valérie.

AESH : Mme FERRARA Karen (12 h) et Mme CHION Karine (18 h).

Madame GELAS Marlène est également la directrice de l'école de Plan.

L'équipe périscolaire

L'équipe a été entièrement renouvelée cette année. Nous souhaitons ainsi la bienvenue à Clotilde GORRAZ et Christine VIGAT, qui travaillent en équipe et se répartissent les différents temps du périscolaire qui inclut :

- la **garderie** avant et après les heures de classe
- L'encadrement et le service de la **cantine**
- l'accompagnement des enfants dans le **bus scolaire**
- **l'entretien** de la cantine

L'entretien de l'école est, depuis le mois de novembre, assuré par Christine MICHEL-GORDAZ que nous remercions chaleureusement pour le remplacement qu'elle effectue sur ce poste.

Aperçu de quelques projets scolaires

Défi Class' Énergie

La classe des CM a participé au concours Défi Class'Énergie, animé par l'AGEDEN (Association pour une GEstion Durable de l'ENergie). Il s'agit d'un concours inter-écoles dont l'objectif est de sensibiliser les élèves aux enjeux de l'énergie.

Ce projet s'est déroulé tout au long de l'année scolaire 2024-2025 et s'est conclu à Plan, à l'occasion d'une rencontre réunissant les trois autres classes de la circonscription, sélectionnées pour ce projet (Roybon, Marcollin et Champier). Chaque classe a alors présenté sa restitution finale aux autres participants, sous différentes formes : maquettes, chants, dessins, jeux ou encore expériences scientifiques, comme le four solaire de poche de l'école de Roybon.

Les enfants ont bénéficié de quatre interventions afin d'aborder les thématiques suivantes :

- les différentes sources d'énergie
- les causes et les conséquences du dérèglement climatique
- l'isolation des maisons
- l'éco-mobilité

Grâce à ces interventions, les élèves ont compris les enjeux et les problématiques liés à l'énergie. Ils se sont appropriés des gestes concrets permettant de réduire les consommations d'eau et d'énergie, ont compris ce qu'est l'augmentation de l'effet de serre, ainsi que la nécessité de préserver la planète et de rechercher des solutions à ces problématiques.

Notre production finale a pris la forme d'un grand jeu de l'Oie combiné à un jeu de 7 familles, accompagnés d'un questionnaire détaillé, entièrement conçu par les élèves et abordant l'ensemble des thématiques abordées tout au long de l'année. Plusieurs exemplaires ont été réalisés afin d'en offrir un à chaque classe invitée le 1er juillet, lors de la journée de restitution finale.

L'école buissonnière avec la maîtresse

Pour fêter la fin de l'année scolaire, le 26 juin, toute la classe de CM est sortie des murs de l'école pour vivre une aventure et se promener aux alentours des étangs de Plan.

Les enfants se sont rendus dans la forêt à l'Adret près d'un des étangs, où ils ont joué à Koh-Lanta et construit des cabanes à l'aide de bois morts, de feuillages et de mousse.

Après un pique-nique, sous les noyers du Chemin du Souillat, les CM sont allés visiter la fromagerie et la stabulation du GAEC Des Essarts.

Dans la fromagerie, Vincent Bernard leur a expliqué les différentes étapes de la fabrication de fromages lactiques (des faisselles, des séchons, des Saint Marcellin).

Les enfants ont appris l'importance de la température à chacune des étapes (la maturation, l'emprésurage et le caillage, ...), et appris comment mesurer le pH.

De la louche au moule, le fromage prend forme

Après la partie théorique indispensable et très intéressante, les enfants sont entrés en jeu et sont passés à la pratique : ils ont moulé à la louche le caillé depuis la bassine dans des faisselles pour faire des séchons.

Cette visite a été très intéressante et chacun est reparti chez lui avec un bon cadeau...un séchon bien affiné ! Un grand merci à Vincent Bernard et à son stagiaire, Mathieu Barron, pour leur accueil et leur explications.

L'école des Odyssées

Début 2025, les élèves de CM ont participé à la première édition du concours lancé par France Inter : « L'école des Odyssées ».

Il s'agissait de réaliser un mini-podcast (un enregistrement exclusivement audio) présentant un moment de la vie d'un personnage local, ayant réellement existé et qui semblait remarquable aux yeux des enfants.

Les élèves ont choisi de présenter la vie de Rose Valland et son implication dans la préservation et le retour d'œuvres d'art volées pendant la seconde guerre mondiale.

Ce fut un travail collectif très intéressant, enrichissant et plein de surprises même si le podcast de la classe n'a pas reçu de prix.

"La Forteresse, terre de résistance"

Le 28 novembre 2025, les élèves ont eu le plaisir d'accueillir Pascal Drouvin, passionné par la Résistance durant la Seconde Guerre Mondiale. A l'occasion de son exposition "La Forteresse, terre de résistance", il s'est arrêté dans notre école et a présenté aux élèves le fonctionnement des radios clandestines utilisées par les Résistants, ainsi que tous leurs équipements pour mener à bien leur mission : émettre et recevoir des messages codés avec l'Angleterre.

Les élèves ont essayé à leur tour de se mettre dans la peau de ces espions en codant et décodant des messages secrets. Nous le remercions vivement pour la qualité de son intervention qui a captivé les CE et les CM.

Quand le djembé fait battre les pieds

De mars à juin, des plus petits aux plus grands, toutes les classes du RPI ont été initiées aux percussions et à la danse africaine par une compagnie grenobloise, l'association Répercussions. Les élèves ont découvert la pratique des percussions à travers l'utilisation de djembés, ainsi que les danses mandingues, qui s'inspirent de gestes de la vie quotidienne.

Les intervenants se déplaçaient chaque mardi et animaient une séance de 1h30 par classe, dans le but de préparer le spectacle de fin d'année, présenté le 28 juin à La Forteresse.

Ces apprentissages ont pu être menés à bien grâce à la participation du SOU des écoles, que nous remercions chaleureusement.

Quand les enfants s'investissent tambour battant, il faut suivre le rythme !!!

Représentation de scènes de semis, de béchage, de cueillette, …
en danse mandingue lors de la fête des écoles

Voyage dans le temps au musée gallo-romain de Saint-Romain en Gal

Le 11 décembre 2025, les CE et les CM ont vécu une journée riche en découvertes en partant sur les traces de la civilisation gallo-romaine au musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal.

C'est joli ce musée, mais ils finissent quand les travaux ?

La découverte du musée, qui abrite de remarquables collections de mosaïques ainsi que de nombreux objets du quotidien retrouvés à Saint-Romain-en-Gal, a permis aux enfants d'en apprendre davantage sur la vie, les habitudes et le savoir-faire des Gallo-Romains.

Pourvu que le bus nous attende sinon on va rester … sur le carreau !

Les enfants ont également participé à un atelier création de mosaïques. Chacun a pu s'initier aux techniques antiques, renforçant ainsi le lien entre observation, histoire et pratique artistique.

C'est quoi ces pavés, on y comprend que dalle !

Tout au long de la visite, les élèves ont pu explorer le site de fouilles et ainsi mieux comprendre l'organisation d'une ville antique à travers les vestiges exceptionnellement conservés.

Non mais, il nous mène en barque là !

C'est bien la photo, mais on perd du temps et après il va falloir finir la visite au Gallo !

La fête de fin d'année

Pour terminer l'année scolaire en beauté et clore le travail de toute une année sur le thème des voyages autour du monde et de la découverte des continents, les élèves de toutes les classes du RPI ont présenté à leurs proches le résultat de l'initiation aux percussions et à la danse africaine, le samedi 28 juin 2025, en extérieur, à La Forteresse.

Ce fut un moment coloré, rythmé très joyeux et convivial....

La matinée s'est conclue, comme le veut la tradition, par la remise de cadeaux aux 11 élèves de CM2 qui s'apprêtent à quitter le RPI pour poursuivre leur scolarité au collège.

Ces présents, offerts par les municipalités, comprenaient une calculatrice scientifique collège et une clé USB, ainsi qu'un livre — *L'Odyssée* d'Homère — remis dans le cadre de l'opération « Un livre pour les vacances » menée par le ministère de l'Éducation nationale.

Cette matinée fut suivie par un repas (burger au St Marcellin) organisé par le SOU des écoles SAINTFORTPLAN.

Nettoyons la nature

Le 26 septembre 2025, les élèves de Plan ont participé à l'opération "Nettoyons la nature" afin de débarrasser le village et les chemins de leur déchets.

Une fois n'est pas coutume, et bien que cette opération n'ait pas été organisée par la municipalité ces dernières années, les enfants ont félicité les habitants pour leur comportement responsable, la collecte s'étant révélée très maigre !

NATURE ET ENVIRONNEMENT

Un rapace protégé au cœur de Plan

Un nouvel habitant a élu domicile à Plan, sous l'auvent d'une maison : un **faucon Crécerelle** qui a choisi cet abri pour passer les nuits d'hiver. Réglé comme du papier à musique, l'oiseau s'envole dès l'aube et regagne son perchoir au crépuscule. Installé en hauteur, il observe attentivement les personnes circulant à ses pattes et se laisse admirer et photographier avec complaisance.

En France, le Faucon crécerelle est une espèce protégée, selon la loi du 10 juillet 1976 (arrêté d'application du 17 avril 1981) relative à la protection de la nature.

Le faucon crécerelle est un petit rapace diurne, de la taille d'un pigeon de ville.

Le nom « crécerelle » vient directement de son cri caractéristique aigu et perçant : « ki-ki-ki » ou « cri-cri-cri », répété rapidement

« Et toi, qu'est-ce que tu fais chez moi ? **Faut qu'on** parle ! »

Il est présent dans toute l'Europe et se montre peu exigeant dans le choix de son site de nidification. Il peut s'installer dans une cavité adaptée, qu'elle se trouve dans un arbre, un bâtiment, une falaise ou encore dans un nid abandonné d'oiseau, voire d'écureuil. Cette grande capacité d'adaptation contribue au maintien de populations stables.

Le faucon crécerelle se nourrit essentiellement de petits rongeurs, complétés par des lézards et des insectes. Il capture rarement des oiseaux, mais n'hésite pas à affronter des adversaires plus imposants pour défendre son territoire. Il ne tolère pas les pies dans son territoire car elles prédatent ses petits.

Le faucon crécerelle fait du vol stationnaire pour chasser : le « vol en Saint-Esprit ». C'est une technique de chasse très efficace mais très énergivore. A titre de comparaison, la consommation énergétique par kg pendant une chasse du faucon crécerelle, alternant du vol Saint-Esprit et du vol normal, est le double de celle d'un sprinter de haut niveau.

Dans le nord de l'Europe, le faucon crécerelle est migrateur. Dans le sud de la France, il est sédentaire, sauf en cas d'hiver rigoureux.

Le faucon crécerelle comme les rapaces communs subissent de nombreuses menaces :

- l'appauvrissement global et la banalisation des agro-systèmes : arasement des haies et arbres isolés, monocultures intensives, phytosanitaires, rénovation des vieux bâtiments…
- l'artificialisation des terres (urbanisation, infrastructures…).
- le dérangement dû à l'augmentation de la fréquentation humaine en milieu naturel.
- l'augmentation du risque de mortalité par collision ou par électrocution
- la perte de biomasse disponible dans les échelons inférieurs de la chaîne alimentaire : gros insectes …

Compostage collectif

Depuis le 1er janvier 2024, le **tri à la source des biodéchets est devenu une obligation légale pour tous les ménages**, conformément à la **loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC)** et au droit européen. Cela concerne aussi bien les maisons individuelles que les logements collectifs, y compris les logements communaux.

Cette évolution marque une étape importante dans la gestion locale des déchets : chaque foyer doit désormais séparer ses déchets alimentaires (épluchures, restes de repas, marc de café, etc.) afin qu'ils puissent être valorisés plutôt qu'incinérés ou enfouis.

Le compostage collectif est aujourd'hui reconnu comme une solution efficace et adaptée aux zones d'habitat dense. La législation elle-même encourage ces installations, qui deviennent un outil essentiel pour respecter les obligations de tri.

Pourquoi mettre en place un compostage collectif dans nos logements communaux ?

La commune souhaite accompagner cette obligation nationale en installant des composteurs collectifs à proximité des logements communaux. Cette solution présente plusieurs avantages :

- **Faciliter le tri des biodéchets** pour tous les habitants
- **Réduire le volume des ordures ménagères**, ce qui diminue le nombre de collectes nécessaires
- **Limiter le coût du traitement des déchets**
- **Produire un compost local**, utile pour les espaces verts de la commune ou pour les locataires qui souhaitent l'utiliser.

Un enjeu économique pour la collectivité

Le traitement des déchets représente une dépense importante pour la collectivité. Plus le volume d'ordures ménagères est élevé, plus la facture augmente. À l'inverse, **chaque kilo de biodéchets détourné de la poubelle grise permet de réduire les coûts de collecte et de traitement**.

Compostage collectif : un geste simple, une obligation nouvelle, un bénéfice pour tous

En triant mieux, chacun contribue directement à **maîtriser les dépenses publiques** et à préserver les finances locales. C'est un geste simple, mais qui a un impact réel.

Un appel à la participation de tous

Le compostage collectif est une opportunité : celle de réduire nos déchets, de protéger notre environnement et de maîtriser les dépenses publiques. En participant activement au tri des biodéchets, chaque habitant contribue à un effort collectif bénéfique pour tous. C'est pourquoi, la commune invite chacun à participer activement à ce tri. C'est un geste simple, écologique et bénéfique pour tous.

Proverbe de facteurs :

*« L'essentiel c'est **qu'on poste** »*

Bièvre Liers Environnement

L'Association Bièvre Liers Environnement mène ses actions depuis plusieurs années, dans le territoire de Bièvre Isère Communauté et quelques communes limitrophes.

Outre ses actions d'Education à l'Environnement et de préservation de la biodiversité, Bièvre Liers Environnement mène une veille écologique.

Une commission composée de 5 personnes se réunit chaque mois pour examiner les atteintes à l'environnement de notre territoire signalées sur le site **« sentinelles de la nature »** de France Nature Environnement.

Chaque signalement est traité : demande d'informations complémentaires auprès du lanceur d'alerte, descriptif, photos, demande d'informations auprès des mairies, contacts personnes et institutions concernées, organisation de chantiers de nettoyage…

La commission bénéficie de l'expertise de la juriste de France Nature Environnement au cours de rendez-vous réguliers.

Lorsque vous constatez une atteinte à l'environnement n'hésitez pas à la signaler sur le site de France Nature Environnement : https://sentinellesdelanature.fr

Si vous êtes intéressé(e)s pour nous aider à mener cette mission vous êtes les bienvenu(e)s .

Rejoignez nous!

contact@bievre-liers-environnement.fr

Pour nous suivre :

Site : www.bievre-liers-environnement.fr

Quelques exemples à ne pas suivre de dépôts sauvages !

Epave de caravane en pleine nature à Brion

En 2024, 28 alertes ont été traitées et suivies.

Les atteintes reçues sont : dépôts sauvages de tout ordre (ordures, gravats, produits toxiques, amas de pneus, épaves de véhicules, serres à l'abandon avec arceaux et plastiques), incendie dans une entreprise classée ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) de recyclage de déchets dont certains dangereux…

L'association est régulièrement interpellée concernant les coupes rases qui défigurent nos paysages et mettent en péril la biodiversité.

Lutte contre l'ambroisie

Au niveau communal, nous continuons la lutte contre l'Ambroisie. En 2025, des plants ont été arrachés, principalement sur le secteur de Tiacolin, aux étangs vers la cabane des chasseurs, sur la route de Sillans et dans le village (quartier du Puisat).

Dessin d'un plan d'ambroisie

Chacun sait que l'Ambroisie est un fléau sanitaire par les allergies aux pollens qu'elle entraine. Mais elle pose aussi un problème en agriculture quand elle se développe dans les terres, car elle pénalise les cultures et fait baisser les rendements. D'autre part, la présence de graines d'Ambroisie dans certaines céréales peut entrainer un déclassement des lots.

Il est donc important de lutter contre cette plante en l'empêchant de grainer. Le meilleur moyen de lutte est l'arrachage manuel, mais il faut passer plusieurs fois car on en oublie toujours et des plants peuvent pousser tardivement. Le broyage est efficace quand il y en a beaucoup, mais il entraine souvent du nanisme, avec des toutes petites Ambroisie qui grainent quand même.

Point d'Apport Volontaire

Au cours du printemps, l'intercommunalité (en lien avec la commune) a finalisé l'installation du dernier point d'apport volontaire (PAV). Situé au même emplacement que le précédent (vers le parking de la salle polyvalente G. Martin), cet équipement a surtout été pensé pour être accessible aux personnes à mobilité réduite.

La volonté municipale est très claire à ce sujet : inciter l'ensemble des administrés à renforcer le tri et la collecte des déchets en offrant des infrastructures accessibles facilement et en offrant un maillage communal conséquent.

Les travaux liés à la réalisation de cette plateforme n'ont rien couté aux finances communales puisque le financement a été assuré par Bièvre Isère Communauté.

L'objectif visé par ces travaux consistait à supprimer les paliers de ce Point d'Apport Volontaire pour le rendre plus accessible et minimiser son impact visuel

Prochaine étape : le remplacement des containers

L'installation de ce nouveau point d'apport volontaire constitue une étape importante du programme de modernisation engagé. La prochaine phase consistera à remplacer les containers existants, afin d'harmoniser l'ensemble du parc et offrir ainsi un service encore plus pratique pour les habitants de Bièvre Isère Communauté.

Elections municipales 2026

Les prochaines élections municipales auront lieu **dimanche 15 et dimanche 22 mars 2026**. Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de votre commune.

Ces inscriptions sont possibles tout au long de l'année, mais attention, la date limite pour participer à ce scrutin municipal est fixée au :

⇨ Mercredi 4 février : date limite des inscriptions en ligne

⇨ Vendredi 6 février : date limite des inscriptions en mairie

Cas particuliers :

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au jeudi **5 mars** 2026 inclus si :

- vous déménagez pour des raisons professionnelles
- vous atteignez 18 ans après la date limite
- vous devenez Français(e) après la clôture des inscriptions
- vous êtes militaire ou agent public muté

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. La parité n'était pas obligatoire.

Nouvelles règles électorales

A partir de 2026, un scrutin de liste proportionnel à deux tours est mis en place (avec une prime de 50% des sièges pour la liste arrivée en tête).

Les listes doivent être **paritaires** et respecter une **alternance femme/homme**. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de **listes complètes** de candidats et la **suppression du panachage**. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

Cette réforme du mode de scrutin est due à la loi du 21 mai 2025 qui répond à trois objectifs :

⇨ harmoniser les modes de scrutin entre toutes les communes

⇨ renforcer la parité

⇨ répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales.

Modifications possible du nombre de conseillers

Commune	Nombre de candidats minimum sur la liste ou au conseil municipal	Effectif légal du conseil municipal	Nombre de candidats maximum sur la liste ou au conseil municipal
De 100 à 499 habitants	9	11	13

Validité des bulletins

Un bulletin modifié

=

un bulletin NUL

Répartition des sièges

Exemple : pour une commune de **320** habitants
→ élection de 11 conseillers municipaux

2 listes A et B

1er TOUR

La liste A a la majorité absolue > elle obtient la majorité des sièges (prime majoritaire), soit **6 sièges**.

Les **5 sièges** restants sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne **entre la liste A et la liste B** (si elle a obtenu plus de 5% des suffrages exprimés).

Sans majorité absolue →

2nd TOUR

Mêmes règles de répartition que pour le 1er tour : prime majoritaire pour la liste arrivée en tête, représentation proportionnelle.

Pour se maintenir au 2d tour, les listes doivent avoir obtenu **plus de 10% des suffrages exprimés au 1er tour.**

Les listes qui ont obtenu plus de 5% peuvent fusionner.

LES FINANCES

Pour la deuxième année consécutive, le budget n'a pas été voté par l'assemblée nationale. Le gouvernement a dû, une nouvelle fois, engager sa responsabilité via l'article 49.3, faute de majorité suffisante pour faire adopter le projet de loi de finances. Cette situation, devenue presque routinière, interroge sur la stabilité budgétaire et les marges de manœuvre des collectivités locales.

Au cœur des débats budgétaires, le fameux Dilico – Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités – continue de faire grincer des dents. Reconduit pour 2026, il prévoit de prélever près de **2 milliards d'euros** aux collectivités. Ce mécanisme, censé lisser les recettes exceptionnelles, est critiqué pour son manque de clarté juridique et ses effets potentiellement déséquilibrants sur les budgets locaux. Certes notre commune ne sera pas impactée directement mais nos partenaires institutionnels (région et département) risquent de l'être d'où des répercussions sur les subventions.

Dans ce contexte incertain, notre commune reste vigilante. La dotation globale de fonctionnement (DGF) étant gelée et les prélèvements augmentés, cela nous incite à investir dans les projets utiles et générateurs de revenus afin de préserver l'équilibre budgétaire. Seule bonne nouvelle dans tout cela, c'est que l'inflation marque enfin le pas soulageant ainsi les ménages et les collectivités.

Comptes Financier Unique 2024*

Fonctionnement :

Recettes 2024 : 253 853,49 €

Dépenses 2024 : 208 591,36 €

Solde 2024 : 45 262,13 €

Excédent de fonctionnement cumulé : 250 691,08 €

Investissement :

Recettes 2024 : 119 020,09 €

Dépenses 2024 : 76 611,55 €

Solde 2024 : 42 408,54 €

Capacité d'autofinancement nette : 12 591,28 euros

* : Le Compte Financier Unique (CFU) est le document budgétaire qui remplace à la fois le compte de gestion (établi par le comptable (= Direction Générale des Finances Publiques)) et le compte administratif (établie par l'ordonnateur (= la commune)). Le changement de dénomination est dû au changement de référentiel budgétaire et comptable (M57) qui est désormais obligatoire pour toutes les communes.

Budget primitif 2025

Fonctionnement

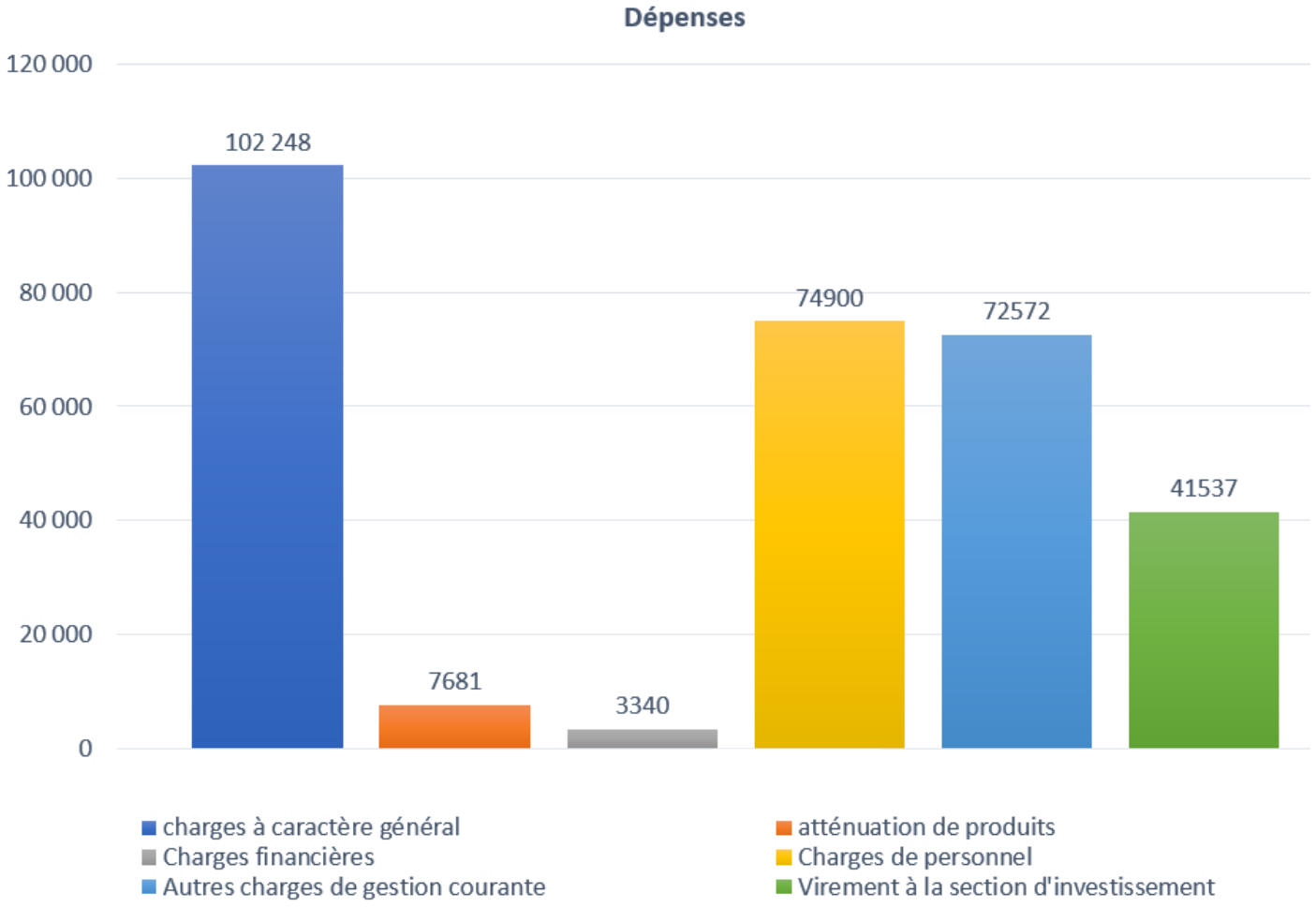

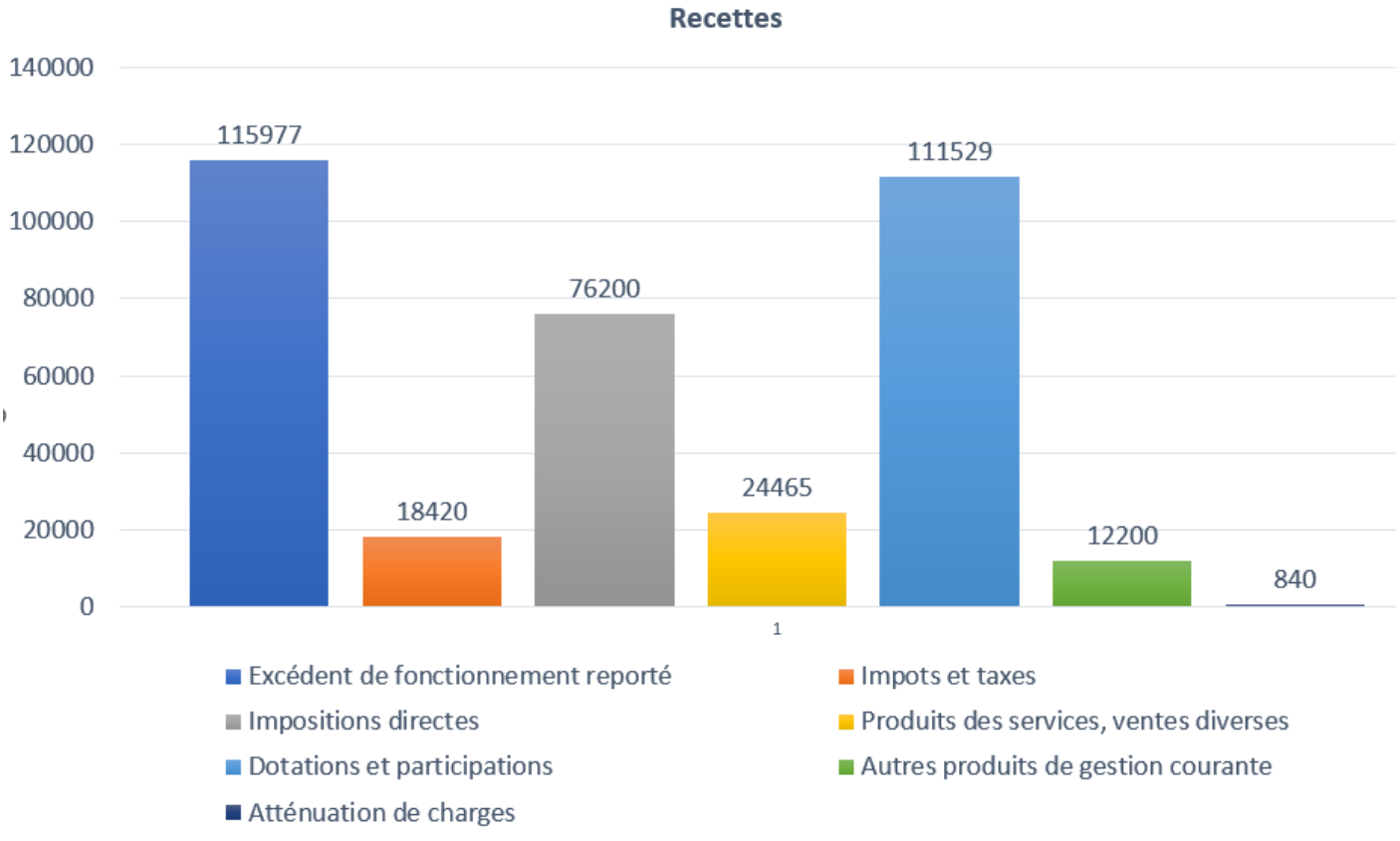

Investissements

Dépenses	Montant
Déficit d'investissement reporté	0,00 €
Emprunts et dettes assimilés	21 450,00 €
Immobilisations incorporelles	30 000,00 €
Immobilisations corporelles	177 122,41 €
Total dépenses	**228 572,41 €**

Recettes	Montant
Excédent d'investissement reporté	42 408,54 €
Dotations fonds divers et réserves	135 513,87 €
Subventions d'investissement reçues	8 438,00 €
Emprunts et dettes assimilés	675,00 €
Virement de la section de fonctionnement	41 537,00 €
Total recettes	**228 572,41 €**

Taxes	Taux 2024 *	Taux 2025
Taxe d'habitation	11,53 % (17,76 %)	11,64 %
Foncier bâti	30,30 % (36,17 %)	30,60 %
Foncier non bâti	37,67 % (51,37 %)	38,04 %

Quelques repères

* Les chiffres indiqués **en rouge et entre parenthèses** sont issus des données fournies par la Direction Générale des Finances Publiques et correspondent à la moyenne des taux des autres communes de l'Isère de strate équivalente (communes de 250 à 500 habitants). Une comparaison peut ainsi être faite de la fiscalité communale vis-à-vis des autres communes du département.

Les Travaux

Réouverture du chemin rural entre Plan et Izeaux

La commune, en collaboration avec des propriétaires privés, a récemment participé à la réouverture de l'ancien chemin reliant Plan à Izeaux. Devenu impraticable pour les véhicules au fil du temps, cet axe a fait l'objet d'importants travaux de remise en état afin de permettre, notamment, la circulation des camions forestiers.

Le chemin a d'abord été élagué, puis le fossé dans lequel il s'était partiellement effondré a été comblé avec des pierres. Le tuyau assurant la traversée du ruisseau des Combes a été débouché et renforcé par un coulage de béton. Une palissade située à 2,5 mètres de l'axe du chemin a également été retirée.

Dans le cadre de cette opération, la commune a financé l'achat de deux camions de pierres et assuré leur mise en place. Les matériaux complémentaires ainsi que le reste des travaux ont été pris en charge par les particuliers.

Depuis sa réouverture, le chemin connaît une fréquentation accrue. Promeneurs, cyclistes et véhicules tout-terrain peuvent à nouveau profiter de cet itinéraire réhabilité.

Avant

Pendant

Après

Relamping (suite et fin)

Le remplacement de toutes les lampes équipant les bâtiments communaux est désormais terminé. Après plusieurs tranches initiées dès 2015 avec l'éclairage public, ce travail s'est poursuivi au fil des ans et s'est finalisé début 2025. En effet, la salle polyvalente et les derniers luminaires de l'école sont désormais entièrement équipés en DEL.

L'achat du matériel a représenté un coût de 4 612 € HT mais ce projet a été subventionné à 80% par le Fonds vert qui va nous permettre d'amortir notre investissement en 2 ans à peu près.

FRANCE NATION VERTE
Agir · Mobiliser · Accélérer

LE FONDS VERT
pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires

C'est ce qu'on appelle prendre de la hauteur !

Rénovation des logements communaux

Durant l'année, la commune a réalisé une importante opération de rénovation de ses trois logements communaux. Cette démarche visait à améliorer le confort des locataires, réduire leurs dépenses énergétiques et diminuer l'empreinte carbone de nos bâtiments communaux.

♦ Le contexte : devancer la réglementation

Selon la loi Climat et Résilience, promulguée le 24 août 2021, les logements doivent faire l'objet d'un diagnostic de performance énergétique (DPE) qui doit être remis au locataire à son entrée dans le logement et est obligatoire au moment du renouvellement du bail. De plus, cette loi gèle les loyers des appartements ayant une classe G et F depuis le 25 août 2022 et va interdire la location des logements les plus déperditifs (classes G, F et E) aux horizons 2025, 2028 et 2034 respectivement.

♦ L'état des lieux

Diagnostic de Performance Energétique

Parmi les 3 logements dont dispose la commune, 2 étaient classés en E et 1 en F.

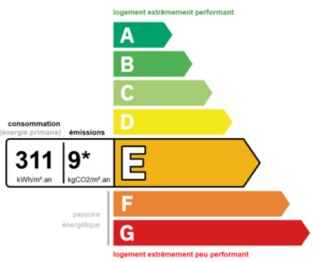

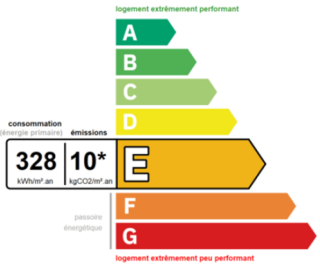

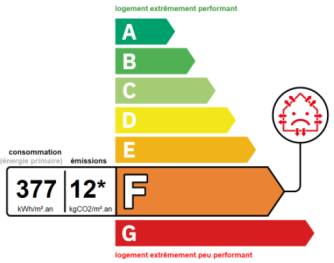

Les travaux auraient donc pu être repoussés mais étant donné qu'il y a eu une vacance locative, la commune a profité de cette occasion pour effectuer les travaux et pérenniser ainsi pour les années à venir les rentrées d'argent liées à ces locations.

Confort intérieur

La dernière rénovation d'ampleur remontant à 1992, un « lifting » s'imposait après plus de 30 ans d'occupation.

Etat des lieux avant les travaux

♦ Travaux réalisés

Menuiseries : remplacement de toutes les fenêtres et portes-fenêtres par des menuiseries PVC performantes, améliorant l'isolation thermique et acoustique.

Chauffage : remplacement des anciens radiateurs « grille-pain » par des radiateurs électriques à inertie, offrant une chaleur plus homogène et une meilleure régulation.

Isolation des combles : pose d'un isolant en rouleaux de laine de verre de 40 cm pour limiter les pertes de chaleur en hiver et la surchauffe en été.

Ventilation : installation de VMC hygroréglables de type B pour assurer une ventilation adaptée, réduire l'humidité et préserver la qualité de l'air intérieur.

Production d'eau chaude : mise en place de chauffe-eau thermodynamiques, plus économes en énergie.

Aménagements sanitaires : rénovation totale des salles de bains et remplacement des baignoires par des douches pour plus de sécurité et d'accessibilité.

Aménagement d'une cuisine : installation d'une cuisine intégrée pour équiper le logement T4 qui en était dépourvu.

Etat des lieux après les travaux

♦ Bilan

Grâce à l'ensemble de ces travaux, les logements rénovés atteignent désormais la classe D, ce qui représente une amélioration notable en matière de performance énergétique.

Isolation renforcée, menuiseries performantes et équipements économes contribuent à une baisse importante des consommations et des factures pour les locataires.

Le confort quotidien des locataires a également été privilégié en rénovant les salles de bains pour les rendre plus fonctionnelles en modernisant une cuisine et en limitant les risques d'humidité et de moisissures par une ventilation adaptée.

Les travaux ont été organisés en phases pour limiter les désagréments et permettre, lorsque possible, le maintien dans les lieux lorsque les logements ont été reloués.

♦ Les Entreprises

- SARL Collet Electricité (VMC, radiateurs à inertie et reprise d'électricité)

- Terréo énergies (douches, mobilier des sanitaires et chauffe-eau thermodynamiques)

- Rodriques Pereira Antonio (pose des faïences dans les salles de bain)

- Valloire Déco (isolation des combles)

- SAS Jean Rey (menuiseries extérieures)

- Employé communal (peinture et pose de la cuisine)

♦ Cout total de l'opération :

L'ensemble de ces travaux a couté 41 500 euros HT.

41 500 euros d'investissements

♦ Subventions obtenues :

Conseil départemental de l'Isère :	6 990 euros
TE 38 :	6 955 euros

Remarque : Une demande de subventions a été faite auprès de la région AURA mais pour l'instant nous sommes toujours en attente d'une réponse.

LES ASSOCIATIONS / LES MANIFESTATIONS

Notre village a vécu au rythme des nombreuses animations proposées tout au long de l'année par les associations de la commune. Voici un aperçu des publications de ces différentes associations :

Le Clan de César

En l'an 25 après 2000, le Clan de César a organisé dans notre village d'irréductibles planots et planotes :

- un **concours de galette des rois** (quoi de plus exquis et léger après les repas des fêtes ?)
- une **soirée Saint Patrick** avec le groupe **Codeine** et pas loin de 40 kilos de frites maison. De quoi avoir la patate avec les oreilles et l'estomac rassasiés !

L'année 2026, ce sera entre autres (gardons un peu de suspens) :

- la **deuxième édition de la Saint Patrick**
- le **grand retour du pucier** .

En bref, à manger, à boire et beaucoup de bonne humeur !

Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour ces futurs moments de festoyade, parce qu'après tout, plus on est de fous, plus on rit !

Pour suivre les actualités rendez-vous sur

Le clan de César

Comité des Fêtes et des Sports de Plan

Au cours de l'année écoulée, le Comité des Fêtes a poursuivi avec dynamisme l'organisation de ses manifestations traditionnelles.

Comme chaque année, une **randonnée** a été proposée au mois de juin, rassemblant les amateurs de marche et de convivialité.

Au mois de novembre, la **matinée boudin** a une nouvelle fois rencontré un franc succès.

Enfin, le **réveillon du Jour de l'An** a constitué un temps fort de la vie associative, réunissant 130 participants dans une ambiance chaleureuse et festive.

En complément de ses manifestations traditionnelles, le Comité des Fêtes s'est également investi de manière significative dans les **Mandrinades**. Les bénévoles se sont largement mobilisés pour la réalisation d'un char, l'élaboration des costumes et la participation au défilé, contribuant pleinement au succès de cet événement emblématique et à la valorisation de la commune.

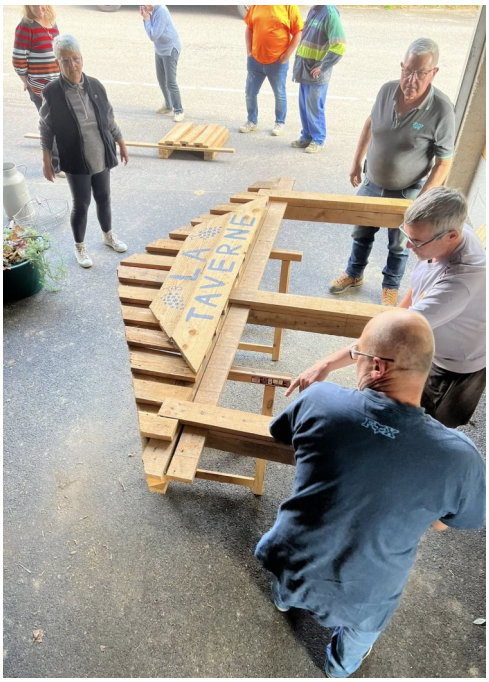

Un sacré travail d'équipe pour la fabrication du char

Après 10 ans d'absence, le retour des Mandrinades fut bien arrosé !

L'année 2026 s'inscrira dans la continuité de cette dynamique :

- une **nouvelle randonnée** le **7 juin 2026**
- la matinée boudin au mois de novembre
- le réveillon de fin d'année viendra clôturer l'année avec le traditionnel moment de partage apprécié de tous.

flash INFO !

Une sortie festive sera organisée au début de la période estivale.

L'association espère ainsi poursuivre cette dynamique conviviale et donne rendez-vous à toutes et à tous pour partager ces moments de fête, en vous attendant nombreux lors des prochains événements.

SOU des écoles SAINTFORTPLAN

Le Sou des écoles SaintFortPlan est une association à but non lucratif, créée en 2004, composée de parents d'élèves bénévoles.

Tout au long de l'année, ils s'impliquent activement en organisant des manifestations dans les trois villages du RPI afin de récolter des fonds.

L'équipe du SOU des écoles SaintFortPlan, vous prépare de nouvelles manifestations. La devise du nouveau bureau et les membres actifs :

« Sourires garantis, météo incertaine, nourriture inévitable »

Pour cette année scolaire 2025 - 2026, l'équipe du SOU vous a concocté…

- **18 Octobre 2025 :** Après-midi jeux de sociétés (salle des fêtes de Saint Paul d'Izeaux). Manifestation ouverte à tout public.
- **03 Décembre 2025 :** Livraison commandes de la vente de Fromages (salle des fêtes de Plan). Manifestation ouverte à tout public.
- **28 Février 2026 :** Livraison de la commande de choucroute (Saint Paul d'Izeaux). Manifestation ouverte à tout public.
- **Avril 2026 :** Journée chasse aux œufs + vente de plants (Commune de La Forteresse) Manifestation ouverte à tout public.

Grâce à vos commandes, parfois… très gourmandes, la vente de fromages a été un succès cette année

- **13 Juin :** Kermesse après le spectacle des enfants de la fêtes des écoles

Une équipe de mamans engagées pour faire briller la chasse aux œufs de Pâques, même quand la pluie s'invite

Le SOU tient à remercier chacun d'entre vous pour vos participations lors de ses prochaines manifestations, qui permettront, grâce au soutien de tous, de financer les magnifiques projets scolaires des institutrices de nos trois villages, pour le plus grand plaisir des enfants du RPI.

Suivez-Nous ! https://www.facebook.com/saintfortplan

NOUS CONTACTER saintfortplan@gmail.com

Ô Zanimerveilles

L'association de protection animale Ô Zanimerveilles a fêté ses 2 ans en septembre 2025.

L'idée est de sensibiliser à la cause animale et son environnement, et montrer que les animaux apportent du bien être aux humains. Alice est éducatrice spécialisée formée en zoothérapie et peut accueillir petits et grands en séances.

Vous avez été nombreux à venir visiter la mini-ferme cette année et il est toujours possible de le faire sur rdv en 2026 !

N'hésitez pas à nous contacter, même pour des projets à construire! Alice est éducatrice spécialisée et sera contente d'imaginer comment s'adapter à vos idées !

Ô Zanimerveilles
MINI-FERME ASSOCIATIVE

Tarif visite ferme : 5 euros / pers.
Durée : environ 1h30

(à venir : anniversaires à la ferme / ateliers pour les enfants - ados)

80, ROUTE DE LA GRANDE CÔTE 38590 PLAN

Contact :

06 59 99 58 19 / ozanimerveilles@hotmail.com / Ô Zanimerveilles

Plan Action Sociale (en images et en action !)

L'association Plan Action Sociale a une nouvelle fois rythmé la vie des ainés du village avec un programme riche et convivial.

Entre les séances de yoga dispensées par Hélène les jeudis matin, les après-midi jeux de société, les sorties à l'extérieur, l'assemblée générale... les moments de rencontres ont été nombreux et permettent de cultiver l'esprit de convivialité qui caractérise notre commune.

Cours de Yoga : c'est normal ou faut appeler la police ?

Attention moment sérieux (vous êtes surs ?), c'est l'assemblée générale !

Jeu de société et galette des rois, c'est où qu'on adhère ?

Pique-nique improvisé au bord des étangs de Plan… ?

… ou bien repas de l'association à Charavines ?

ACCA de Plan

L'ACCA de la commune a organisé le dimanche 23 février 2025 à 12h00, salle Gabriel Martin, son traditionnel repas de chasse, un rendez-vous attendu qui a rassemblé chasseurs, habitants et amis autour d'un moment chaleureux et convivial.

Dans une ambiance simple et authentique, les participants ont partagé un repas généreux, préparé avec soin et mettant à l'honneur les produits du terroir. Ce temps de rencontre a été l'occasion d'échanger, de renforcer les liens entre les membres de l'ACCA et les habitants, et de rappeler l'importance des valeurs de respect de la nature, de solidarité et de convivialité portées par la chasse communale.

L'ACCA remercie l'ensemble des bénévoles pour leur investissement, ainsi que toutes les personnes présentes qui ont contribué à la réussite de cette journée. Ce repas illustre pleinement l'esprit de partage et de proximité qui anime la vie associative de notre commune.

« Un repas de chasse placé sous le signe de la convivialité »

DATE A RETENIR :

Dimanche 1er MARS

Distribution de colis pour les ainés du village

Le samedi 6 décembre, les membres du CCAS ont procédé à une distribution de colis, le repas des aînés, initialement prévu, ayant dû être annulé en raison du faible nombre de participants inscrits. Soucieux de maintenir un geste convivial, le CCAS a choisi de distribuer des colis afin que chaque aîné puisse recevoir une attention personnalisée.

Une partie des membres du CCAS avant la distribution

Les produits locaux ont une nouvelle fois été à l'honneur

Dès le matin, les élus et bénévoles du CCAS ont sillonné la commune pour remettre les colis directement aux bénéficiaires. Ces visites ont permis d'échanger quelques mots, de prendre des nouvelles et de partager un moment simple mais précieux, particulièrement apprécié en cette période de fin d'année.

Une nouvelle fois, le colis offert cette année a été composé en partie de produits locaux, valorisant ainsi les producteurs du territoire et soutenant l'économie de proximité. Une manière de conjuguer solidarité, qualité et engagement envers les acteurs locaux.

Téléthon

La Ligne du don 3637 Service gratuit + prix appel — Téléthon — La Ligne du don 3637 Service gratuit + prix appel — Téléthon

Le dimanche 23 novembre 2025, Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs a accueilli une nouvelle édition de la Marche des Coteaux au profit du Téléthon. Organisée par le comité des fêtes de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs en partenariat avec plusieurs communes voisines (Plan, Saint-Geoirs, La Forteresse et Saint-Michel-de-Saint-Geoirs), cette matinée sportive et solidaire a rassemblé de nombreux participants venus marcher pour soutenir la recherche.

Marche des Coteaux 2025 : une mobilisation solidaire au profit du Téléthon

Comme chaque année, plusieurs itinéraires (3,5 ; 8 et 13 km) étaient proposés afin de permettre à chacun de participer selon ses capacités.

C'est sur la boucle du 13 km (la grande marche des Coteaux) qu'un ravitaillement était assuré par la commune de Plan, permettant aux marcheurs de reprendre des forces avant la dernière partie du parcours.

Tous les bénéfices issus de cette manifestation ont été reversés au profit du Téléthon.

Lancement des illuminations

Samedi 6 décembre, la commune a lancé ses traditionnelles illuminations de fin d'année. Comme chaque année, élus, habitants et enfants se sont mobilisés pour préparer ensemble l'arrivée des fêtes.

Dès le matin, quelques élus se sont retrouvés pour finaliser l'installation des dernières décorations lumineuses afin d'offrir aux habitants un village illuminé et accueillant pour toute la période des fêtes.

L'après-midi a été consacré à un moment particulièrement apprécié : la décoration de l'entrée du village et des bâtiments communaux par les enfants. Encadrés par des élus et quelques parents, les plus jeunes ont bravé la pluie et le froid pour apporté leur touche personnelle et colorée aux décorations de cette année.

Pour clôturer cette journée festive, un goûter a été offert aux enfants pour les récompenser de leurs efforts. Les adultes, quant à eux, ont préféré laisser les pains d'épices et les panettones aux enfants et se sont contentés d'un vin chaud. C'est beau le sacrifice mais c'est aussi ça l'esprit de noël !

Planning prévisionnel des manifestations pour l'année 2026 :

28 février :	Vente de choucroute organisée par le SOU des écoles
1 mars :	Repas organisé par l'ACCA de Plan
7 mars :	Vente de bugnes et de crêpes organisée par Plan Action Sociale
13 mars :	Concert de la Saint Patrick organisé par le Clan de César
26 avril :	Troc de plante organisé par le Clan de César
29 mai :	Fête des voisins organisée par le Clan de César
7 juin :	Randonnée organisée par le Comité des fêtes et des sports de PLAN
13 juin :	Kermesse organisée par le SOU des écoles
28 juin :	Pucier organisé par le Clan de César
7 novembre :	Blind test organisé par le Clan de César
11 novembre :	Commémoration du 11 novembre
15 novembre :	Vente de boudins organisée par le Comité des fêtes de PLAN
5 décembre :	Lancement des illuminations (goûter et vin chaud)
31 décembre :	Soirée du réveillon organisé par le Comité des fêtes et des sports de PLAN

PATRIMOINE

Les Vitraux patriotiques

Les vitraux célèbrent les valeurs nationales, l'héroïsme collectif ou la victoire. Ils mettent en scène la guerre, des figures allégoriques, des symboles nationaux et des messages exaltent le sacrifice pour la patrie.

D'après les inscriptions situées en bas des vitraux, on peut voir que c'est Antoine Bernard, un grand maître verrier de Grenoble qui a signé les six vitraux de l'église de Plan en 1920.

Si le phénomène d'avoir des vitraux patriotiques dans les églises est antérieur à la grande guerre 1914-1918, on voit une véritable explosion du phénomène dans les années 1919 à 1923.

Sans surprise, la situation géographique de ces vitraux révèle des concentrations dans les régions particulièrement éprouvées par le conflit. En France les départements du Nord, de la Somme, de la Meuse et ceux de l'Alsace Lorraine accumulent les créations mais rares sont les départements ou régions totalement dépourvus. Or, en Isère on sait de façon certaine qu'il y en a peu d'où l'intérêt de ceux de l'église de notre village.

Concernant le financement, il est probable que l'initiative ait été spontanée et collective : mairie, particuliers et donateurs ont dû certainement se faire connaître très rapidement. N'oublions pas que pratiquement toutes les familles ont été impactées par la grande guerre (46 mobilisés dans notre petit village). Chaque vitrail a son donateur inscrit en bas du vitrail.

Les Vitraux de l'église de Plan

Dans ce premier vitrail on reconnaît le soldat puisqu'il s'agit de l'abbé Pierre Jallud - donateur de ce vitrail - qui était prêtre à Plan depuis 1911 et qui sera mobilisé avec ses deux frères. Il fera toute la guerre en tant qu'aumônier brancardier et reprendra sa prêtrise à Plan une fois la paix revenue.

Une copie photographique grandeur nature de ce vitrail a été exposée dans beaucoup d'églises en Isère. L'évêché y a décelé le sacrifice du clergé dans la grande guerre après les lois sur la séparation de l'église et de l'État promulguées en 1905.

- Symbolique religieuse

Le Christ rédempteur : Représenté avec une auréole crucifère et la couronne d'épines, il incarne la compassion divine et la promesse de salut.

Le soldat mourant : Allongé, vulnérable, il évoque la souffrance humaine et la foi dans l'épreuve. Sa posture suggère une offrande de soi, en écho au sacrifice du Christ.

Le paysage pastoral et l'église en arrière-plan : Ils ancrent la scène dans la ruralité française, soulignant la continuité entre la terre, la foi et la communauté.

- Symbolique patriotique

Uniforme de 1914-1918 : Le soldat porte l'équipement typique d'un poilu, avec casque Adrian et fusil Lebel, symboles de la défense de la patrie.

Sacrifice national : Le vitrail honore les morts pour la France, en les plaçant sous le regard du Christ. Il sacralise leur engagement et leur souffrance.

Mémoire locale : En associant l'abbé Jallud à ce soldat, le vitrail lie le destin individuel à celui de la nation, et montre le clergé comme acteur du deuil et de la reconstruction.

- Signification globale

Ce vitrail est un témoignage visuel de la foi dans le contexte du deuil national, une œuvre de consolation et d'espérance. Il affirme que le sacrifice du soldat rejoint celui du Christ, et que la guerre, bien que tragique, peut être transcendée par la foi et la mémoire. Il reflète aussi l'engagement du clergé rural dans la vie civique, en incarnant à la fois le pasteur et le patriote.

PLAN INFO

Le deuxième vitrail a été offert par la famille Pouget, qui habitait la gentilhommière et dont Emile était maire du village en 1919. Il décèdera en 1920 a l'âge de 53 ans. Son fils Abel a été démobilisé blessé de guerre et gardera un handicap sérieux. Ce vitrail représente la France avec une couronne de laurier et un manteau pourpre bordé d'or, c'est un signe d'honneur et de pouvoir.

- Symbolique religieuse

Figure en armure avec auréole : Ce personnage incarne l'archange Saint Michel représentant la vertu, la protection divine et la justice. L'auréole affirme sa sainteté, et l'épée son rôle de défenseur.

Posture du personnage agenouillé : Vêtu d'un manteau rouge et blanc, il tient un bâton surmonté du drapeau français. Il incarne une figure allégorique de la France.

Interaction entre les deux figures : L'archange Saint Michel semble protéger le personnage agenouillé, soulignant la présence divine dans le combat et la reconnaissance du sacrifice. Tous deux regardent l'Est c'est a dire l'Allemagne. Le message est clair et puissant : La France est protégée et le restera éternellement.

- Symbolique patriotique

Drapeau tricolore : Il affirme l'identité nationale et la victoire de la France. Placé dans un contexte religieux, il sacralise la nation.

Couronne de laurier : Héritée de la Rome antique, elle symbolise la gloire militaire et la reconnaissance du courage.

- Signification globale

Ce vitrail célèbre la victoire et la gratitude, dans une tonalité plus triomphale que le précédent. Il montre que la France, victorieuse mais meurtrie, s'agenouille devant Dieu, reconnaissante pour la paix retrouvée. Le saint incarne la protection divine accordée à la nation, et la scène invite à l'unité entre foi et patrie.

Le troisième vitrail a été offert par l'institutrice Marie -Louise Vacher et sa sœur Anne-Marie. La représentation de Jeanne d'Arc n'est pas rare dans les vitraux mais le message est ici également fort. Avec son étendard, Jeanne d'Arc née en Lorraine mène ses armées pour reconquérir le royaume de France.

Le vitrail situé près de la porte latérale de l'église a été un don du père missionnaire Orcel, natif de Plan. La grande guerre a profondément affecté la famille. Le frère du missionnaire, Charles (sous lieutenant) est mort glorieusement pour la France. Son nom figure d'ailleurs sur le monument aux morts du cimetière. Un deuxième frère Ernest (sous officier et blessé de guerre), sera maire du village plus tard (1929). Le prêtre missionnaire dont on sait peu de chose a sa sépulture en Bretagne.

Contrairement aux trois premiers vitraux, celui-ci ne montre pas de soldat ni de drapeau. Pourtant, dans le contexte de 1920, il peut être lu comme une invitation à la reconstruction morale et familiale. Saint Joseph, patron des familles et des ouvriers, devient une figure de stabilité après le chaos et l'enfant Jésus, porteur d'espérance, incarne l'avenir à protéger.

Ce vitrail semble célébrer la tendresse, la protection et la paix retrouvée. Il offre une respiration spirituelle dans un monde encore marqué par le deuil. Là où les trois premiers vitraux évoquent le sacrifice et la victoire, celui-ci propose la consolation et la reconstruction, centrées sur la cellule familiale et la foi.

Le vitrail d'en face est un don de l'abbé Vacher frère de l'institutrice de Plan Marie-Louise et de Anne-Marie. L'abbé Vacher était aumônier aux hospices de Vienne. Une plaque de souvenir est bien fixée sur la stèle funéraire de la famille à Plan mais on ne peut affirmer qu'il repose dans notre village.

La Sainte Vierge dans la grotte de Lourdes est représentée sur ce vitrail d'une manière assez conventionnelle : robe blanche et ruban bleu les deux couleurs qui la symbolise. Ce vitrail a entièrement sa place ici car l'église de Plan a été fondée sous le vocable Notre Dame des sept douleurs.

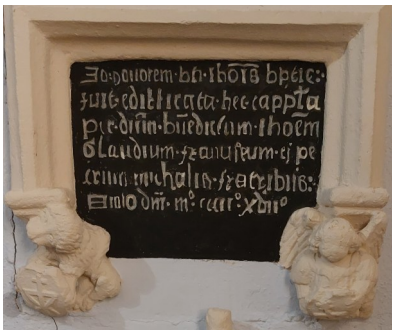

Acte de fondation de la chapelle

Le dernier vitrail est localisé dans la chapelle du 16ème siècle. C'est toute la communauté villageoise qui a fait ce don.

Ce vitrail est inséré dans une baie ouvragée en remplage de pierres taillées, typique des bénédictins qui l'ont édifiée en motif de goutte d'eau. La représentation de Saint Jean Baptiste baptisant Jésus est tout a fait approprié puisque cette chapelle a été fondée sous le vocable Saint Jean Baptiste, cela est attesté par les archives et l'acte de fondation mural.

INFORMATIONS DIVERSES

Panneau Pocket

La commune est heureuse de mettre à disposition de ses habitants l'application PanneauPocket. Par cet outil très simple, elle souhaite tenir informés en temps réel les citoyens de son actualité et les alerter en cas de risques majeurs. **Cette solution gratuite pour les habitants, sans récolte de données personnelles et sans publicité**, permet d'établir un véritable lien privilégié entre la mairie et ses citoyens.

Quelques statistiques :

Actuellement il y a 92 smartphones ou tablettes qui possèdent « Plan » dans leurs favoris, dont 51 ont désigné « Plan » comme "super-favori" (premier favori ajouté après avoir téléchargé l'application). Cela représente 64 % des foyers de la commune.

« Panneau Pocket, l'application à installer pour se tenir au courant de l'actualité communale »

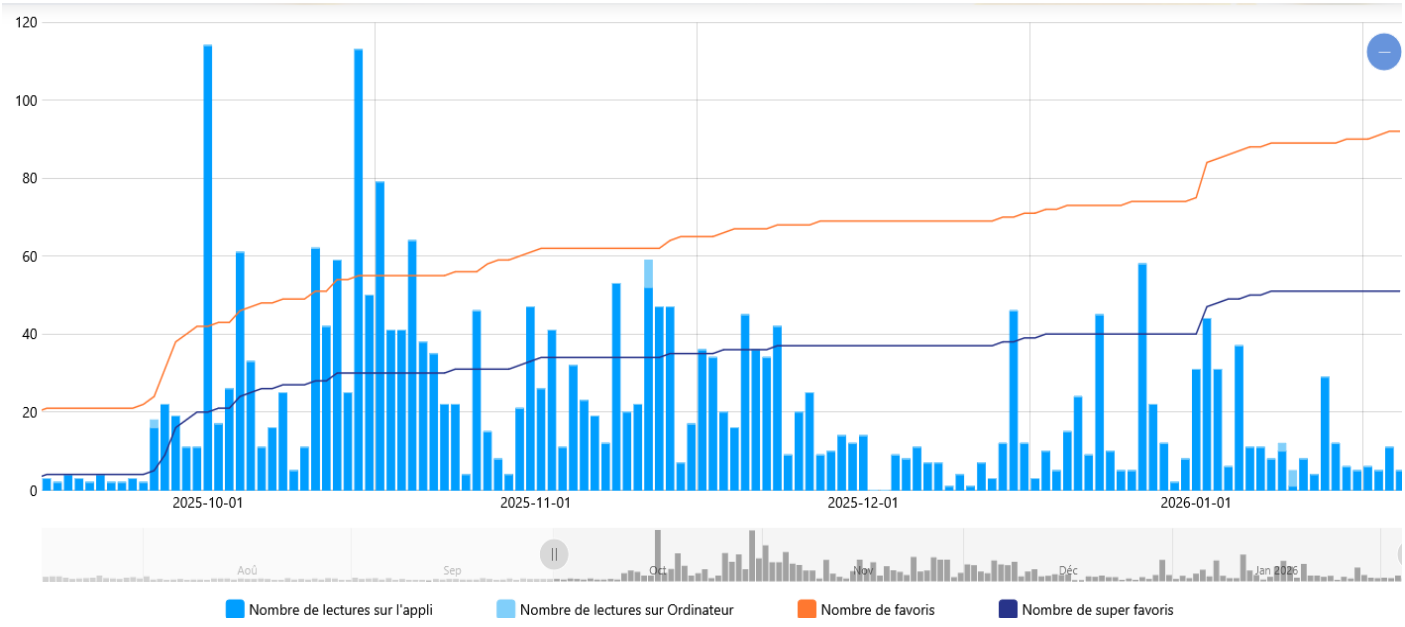

Nouveau site Internet

Après plusieurs années de bons et loyaux services, l'ancien site internet a été remplacé afin de répondre à des enjeux techniques et financiers.

Aspect financier

Le premier point est lié aux frais d'hébergement que la commune payait en double depuis plus d'un an (111 euros / an) car lorsque le système informatique de la mairie a été sécurisé, le système de sauvegarde incluait l'hébergement d'un site internet pour le même prix. Par soucis d'économie, l'abonnement de l'ancien site n'a pas été renouvelé mais cela nous a obligé à reconstruire un nouveau site internet car notre hébergeur actuel n'utilisait pas le même langage informatique. Développé en interne, cela n'a rien couté aux finances communales.

Une des pages du site dédiée aux photos d'antan

Un site pensé pour tous les écrans

Le nouveau site a été conçu pour être parfaitement lisible sur les téléphones portables et les tablettes. A l'heure où les smartphones occupent une place très importante dans nos vies, il devenait important de rendre le site adaptable à la lecture sur smartphone, ce qui est désormais le cas.

De nouvelles rubriques pour enrichir la vie communale

La trame de l'ancien site a bien évidement été reprise sur lequel on peut retrouver toutes les délibérations du conseil municipal, les publications, la disponibilité de la salle des fêtes…

Cependant, cette refonte du site internet a permis d'ajouter plusieurs rubriques inédites :

- **Le patrimoine** : découvrez ou redécouvrez les richesses historiques et culturelles de la commune.
- **Les modèles climatiques** développés par Météo France : quel climat aurons-nous à Plan dans les années à venir (2030, 2050 et 2100).

Le cimetière : règlement, reprise des concessions…

Au final, ce nouveau site se veut plus simple, plus clair et plus interactif pour continuer à être un lien entre la mairie et les habitants et renforcer la communication avec la population.

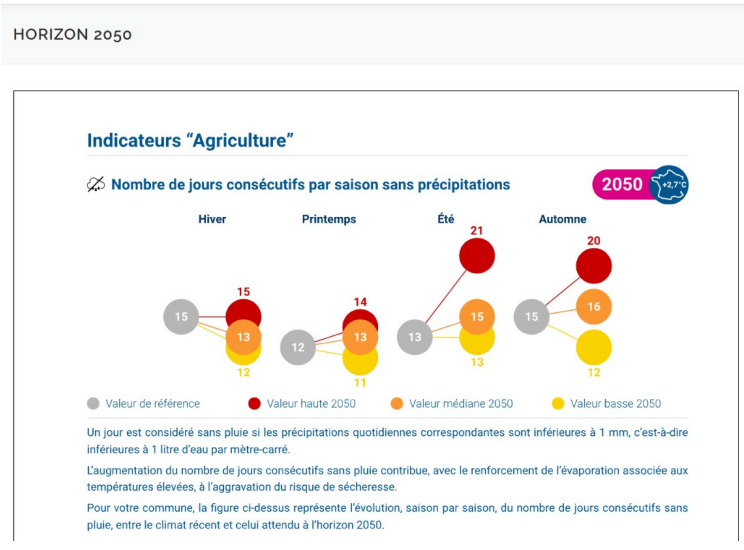

Le modèle climatique prévu pour PLAN à l'horizon 2050

Association OSEZ

Présente en Isère depuis près de 30 ans, l'association OSEZ accompagne les personnes en recherche d'emploi et propose des services aux particuliers, associations, entreprises et collectivités.

Au quotidien, elle agit en portant les valeurs de solidarité, d'inclusion et de proximité.

En 2025, OSEZ est intervenue dans les communes de votre territoire :

- Avec du personnel en renfort dans les écoles, les collèges et au sein des services techniques communaux,
- Avec une équipe spécialisée dans l'entretien des espaces verts et espaces naturels sensibles.

Un impact solidaire et concret
Lorsque des clients sollicitent l'association, ce sont autant de missions de travail qui sont confiées aux salariés en parcours. Chaque année, environ 700 personnes sont accompagnées vers un retour durable à l'emploi.

Qui peut faire appel à OSEZ ?

- Les habitants : pour être accompagnés dans leur recherche d'emploi en lien avec les partenaires, ou bénéficier de services à domicile (entretien du logement, jardinage…).
- Les employeurs publics ou privés : pour la mise à disposition de personnel lors de besoins ponctuels, réguliers ou en phase de pré-recrutement.

L'équipe OSEZ est disponible au **04 58 17 34 81** ou en agence.
9 Pl. de la Halle, 38260 La Côte-Saint-André

Association de Billard Français

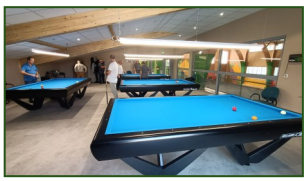

Nous vous informons de la création d'une association **académie de billard Français** affiliée à la Fédération Française de Billard sur le site de **Val de Virieu** au 220 rue du gymnase 38730 .

Nous recherchons des joueuses, joueurs, jeunes et moins jeunes, débutants ou niveaux confirmés. Les options proposées :

- Loisirs
- Initiation
- Perfectionnement
- Compétition

Pour toute information complémentaire ou vous inscrire :

Mail : **abvaldevirieu@gmail.com**

Site internet et formulaire d'inscription :

https://abvaldevirieu.wixsite.com/abv2v/

Tél : Louis (Président) **06.46.54.09.96**

Tél : Bernard (Vice-Président) **07.80.43.66.50**

ETAT CIVIL

Naissances : Toutes nos félicitations …

Giulia MEZIN-CUETAN née le 18/07/2025, fille de Yoan MEZIN-CUETAN et Marine GIGAREL

Charlie NAZON né le 18/10/2025, fils de Alexandre NAZON et Johanna DAKHLI

Gabin LOZANO né le 19/12/2025, fils de Anthony LOZANO et Claire MILITERNO

Mariage : Tous nos vœux de bonheur …

Alexandre ORTOLA et **Emelyne BIANCHI,** le 07/06/2025

MAGUET Bertrand et **CARMINI Christine,** le 06/09/2025

Alexandre NEVE et **Amélie GUILLON**, le 11/10/2025

Ils nous ont quittés :

Geneviève RICHARD, née BURIAND, le 14/02/2025

Martial PIVOT, le 11/03/2025

Marie-Claude MALLEIN, née JACQUET, le 13/10/2025

NUMEROS UTILES

BIEVRE ISERE COMMUNAUTE
1 Av Roland Garros — Grenoble Air Parc
38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS
04 76 65 56 48

DECHETTERIE INTERCOMMUNALE
Route de la Frette 04 76 93 44 16
Horaires de la déchèterie :
- Lundi : 14 h - 17 h (18 h l'été)
- Mercredi au samedi : 9 h - 12 h ; 14 h - 17 h (18 h l'été)

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE DE SAINT-ETIENNE DE SAINT GEOIRS
1 route de la Daleure
38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS
04 76 93 94 78
mediatheque.sesg@bievre-isere.com
Horaires de la Médiathèque :
- Mardi : 15 h - 18 h
- Mercredi : 10 h - 18 h
- Vendredi : 15 h - 18 h
- Samedi : 10 h - 17 h

FRANCE SERVICES
24 Avenue Jongkind 38260 La Côte Saint-André
04 74 20 31 57
Site internet : bievre-isere.com
franceservices@bievre-isere.com
Horaires :
- Lundi - Jeudi : 9h-12h / 13h30 - 17h
- Vendredi : 9h-12h / 13h30 - 16h30

ASSOCIATION ADMR SILLANS PLAN
Contact sur Plan : Mme BUISSON :
06 83 21 79 29
313, rue de la République 38590 SILLANS
04 76 37 15 39
Permanences :
Lundi : De 09h00 à 12h00
- Jeudi : De 09h00 à 12h00
- Vendredi : De 09h00 à 12h00

URG+ Centre de Soins non-programmés Saint Etienne de Saint-Geoirs
Il est accessible sans rendez-vous tous les jours de 10h00 à 22h00
Maison Guérin
3 rue Octave Chenavas

MAIRIE

145 rue Jean Bernard
38 590 - PLAN
Tel : 04 76 65 59 31
@ : contact@mairie-plan.fr

Web :
https://www.mairie-plan.fr/

HORAIRES D'OUVERTURE :
Lundi : 9 h -11 h
Mercredi : 8 h 30 -11 h 30
Vendredi : 8 h 30 -12 h

NUMEROS D'URGENCE

Samu	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
n° d'urgence européen	112
Centre antipoison	04 72 11 69 11
Fuite d'eau (Bièvre Isère Communauté	04 74 20 86 73

Il se peut que ces numéros rencontrent des dysfonctionnement, si cela se reproduit, et en cas d'urgence, vous pouvez contacter :

SDIS (incendie et secours)	04 76 26 89 01
SAMU	04 76 76 89 11
Gendarmerie	04 76 93 50 17